



## Forum mondial sur les réfugiés de 2023

Note conceptuelle

### Vos observations sont les bienvenues

Veillez envoyer toute question, observation ou réaction relatives à la présente note conceptuelle à [hqgcr@unhcr.org](mailto:hqgcr@unhcr.org). Il s'agit d'un document évolutif devant constamment être actualisé, en préparation du Forum mondial sur les réfugiés de 2023.

\*\*\*\*\*

### Introduction

La présente note conceptuelle décrit les arrangements proposés pour le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 conformément à sa [feuille de route](#). Ce Forum aura lieu du 11 au 13 décembre 2023 à Genève en Suisse (les date et lieu exacts restent à confirmer).

Le [Pacte mondial sur les réfugiés](#)<sup>1</sup> vise à : i) alléger la pression sur les pays d'accueil ; ii) renforcer l'autonomie des réfugiés ; iii) élargir l'accès aux solutions dans des pays tiers ; et iv) favoriser les conditions d'un retour dans les pays d'origine en sécurité et dans la dignité. Il énumère une série d'arrangements en vue de faciliter l'engagement et l'appui pour ces objectifs. Parmi ces arrangements, le plus important est le Forum mondial sur les réfugiés<sup>2</sup>.

Le Forum mondial sur les réfugiés se tient au niveau ministériel à Genève en Suisse, et tous les États membres des Nations Unies et les parties prenantes concernées doivent y prendre part. Il vise à faciliter l'annonce d'engagements concrets et de contributions pour l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés, et à examiner les possibilités, les défis et les moyens d'un meilleur partage de la charge et des responsabilités. Le premier Forum s'est tenu en 2019, et d'autres auront lieu tous les quatre ans en vue de maintenir l'élan et la volonté politique. Ces Forums seront convoqués et accueillis conjointement par un ou plusieurs États, et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Le Secrétaire général de l'ONU sera invité à y prendre part.

Le premier Forum mondial sur les réfugiés a permis d'obtenir, de plus de 15 groupes de parties prenantes, plus de 1 400 engagements et 350 présentations de bonnes pratiques liées au Pacte mondial sur les réfugiés<sup>3</sup>. En 2021, le HCR a publié le premier [rapport sur les indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés](#). À mi-parcours entre les Forums, il a organisé la [Réunion de hauts responsables](#) pour évaluer les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du Pacte. Vingt [principales recommandations](#) et mesures de suivi ont été identifiées pour guider les engagements multipartites, ainsi que la mise au point d'engagements et de contributions pour le prochain Forum.

Le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 sera l'occasion de poursuivre les progrès significatifs réalisés par les gouvernements et d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre des engagements et initiatives annoncés depuis 2019. Il offrira aussi de l'espace permettant aux participants d'annoncer de nouveaux engagements et de partager

<sup>1</sup> Voir le paragraphe 7 du Pacte mondial sur les réfugiés.

<sup>2</sup> Voir le paragraphe 17 du Pacte mondial sur les réfugiés.

<sup>3</sup> Les groupes de parties prenantes comprennent les gouvernements, les représentants des réfugiés et des communautés d'accueil, les autorités locales, les villes et d'autres acteurs locaux, les organisations internationales appartenant ou non au système des Nations Unies, les organisations régionales, les acteurs humanitaires et du développement, les institutions financières internationales et régionales, les parlements, les organisations de la société civile, les acteurs confessionnels, le secteur privé, les médias, les universitaires et les organisations sportives et culturelles (Pacte mondial sur les réfugiés, sect. 3.2, par. 3).

les bonnes pratiques afin d'éclairer et d'inspirer un meilleur partage de la charge et des responsabilités, et d'évaluer les défis et les possibilités.

### Mise au point des engagements

Les engagements en cours doivent être mis en œuvre, et de nouveaux engagements mis au point, conformément aux 20 [principales recommandations](#) de la Réunion de hauts responsables de 2021. Pour mieux orienter la mise au point d'engagements, le HCR facilitera avec d'autres parties prenantes, y compris des réfugiés, l'évaluation des principales priorités au niveau national, régional et mondial, en application de ces recommandations, et tiendra régulièrement des séances d'information à l'échelle mondiale pour faire des mises à jour aux parties prenantes sur ces priorités.

*Quels sont les éléments constitutifs d'un engagement ?*

Les engagements pour l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés peuvent consister en :

- **une assistance financière, matérielle ou technique ;**
- **la réinstallation ou des voies complémentaires d'admission** dans des pays tiers ; et
- **d'autres mesures**, comme la prise d'engagements relatifs à une politique inclusive<sup>4</sup>, la mise au point d'initiatives ou l'adhésion à celles-ci.

Les engagements peuvent se faire, soit à **titre individuel**, soit **conjointement** par un groupe de parties prenantes pour l'atteinte d'un objectif commun. En cas d'engagement conjoint, les entités concernées sont encouragées à s'adresser à l'Équipe de coordination pour le Pacte mondial sur les réfugiés ([hqgcr@unhcr.org](mailto:hqgcr@unhcr.org)) afin d'être orientées.

Un engagement sera considéré comme de haute qualité s'il est :

- ✓ **complémentaire**, en ce qu'il apporte un nouvel appui ou un nouvel engagement pour améliorer le partage de la charge et des responsabilités. Les programmes et engagements actuels, montrant un impact positif, peuvent être partagés, soit comme des mises à jour relatives aux engagements sur le [tableau de bord des engagements et contributions](#), soit comme de [bonnes pratiques](#) sur la plate-forme numérique du Pacte mondial sur les réfugiés.
- ✓ **quantifiable**, en ce qu'il fournit les délais de mise en œuvre, les données relatives aux bénéficiaires et des détails sur l'appui fourni ou nécessaire pour la mise en œuvre de l'engagement, afin de faciliter et de montrer l'impact positif.
- ✓ **orienté vers les besoins**, en ce qu'il a été mis au point en fonction de l'évaluation des besoins, et a été aligné sur les [principales recommandations](#), avec un accent particulier sur la fourniture d'un appui financier, matériel ou technique en vue de la mise en œuvre des engagements politiques pris par les pays d'accueil, notamment grâce à l'appariement.

Au troisième trimestre de 2022, un mécanisme numérique, en vue de faciliter **l'appariement entre les engagements politiques et l'appui**, sera lancé sur la plate-forme numérique du Pacte mondial sur les réfugiés. En préparation du Forum mondial sur les réfugiés, le HCR est disposé à faciliter les discussions avec les gouvernements et d'autres parties prenantes concernées sur l'appariement des engagements.

En mettant au point un engagement, les parties prenantes sont encouragées à :

- ✓ **adopter l'approche multipartite et de partenariat**, prévue dans le Pacte mondial sur les réfugiés, afin d'améliorer le partage de la charge et des responsabilités. L'idéal serait que les engagements

---

<sup>4</sup> Voir les exemples d'[engagements politiques annoncés par les principaux pays d'accueil et l'engagement commun des Nations Unies](#).

multipartites impliquent diverses parties prenantes mobilisant leurs forces complémentaires pour contribuer à l'exécution des engagements politiques nouveaux ou actuels des pays d'accueil et des priorités communes, conformément aux principales recommandations ;

- ✓ **concevoir, planifier et exécuter les engagements en collaboration avec les réfugiés et les communautés affectées ;**
- ✓ **tenir compte des dimensions âge, genre et diversité dans la conception, la planification et l'exécution des engagements.**

*Comment est-ce que les parties prenantes peuvent prendre part à la mise au point des engagements ?*

Compte tenu des leçons apprises des arrangements de parrainage au Forum mondial sur les réfugiés de 2019, les engagements multipartites pour le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 se feront principalement à travers les initiatives existantes liées au Pacte mondial sur les réfugiés<sup>5</sup>. Si les thèmes des principales recommandations ne sont pas encore pris en compte par les initiatives existantes, des « groupes d'amis » pourraient être mis en place par le HCR, en collaboration avec des partenaires, au soutien de la mise au point d'engagements sur des thèmes spécifiques.

Les gouvernements et d'autres parties prenantes sont invitées à indiquer, grâce à la brève enquête en ligne, les principaux domaines sur lesquels ils aimeraient travailler à la mise au point et à l'exécution d'engagements. Dès qu'il aura reçu les réponses suscitées par l'enquête, le point focal du HCR, qui supervise le domaine d'intérêt indiqué, s'adressera aux personnes ayant fourni les réponses afin de discuter des possibilités de mettre au point des engagements ou de s'associer à des initiatives.

Ces initiatives/groupes seront invités à élaborer des feuilles de route impliquant les parties prenantes concernées, des réfugiés et des organisations dirigées par des réfugiés, ainsi que des membres d'initiatives transversales, si nécessaire. Ils serviront de forum pour l'élaboration d'engagements conjoints, conformément aux orientations énoncées plus haut, et pourront participer aux séances d'information pertinentes, tenues par le HCR pour annoncer des stratégies, des progrès et des appels à l'action.

Par ailleurs, le HCR a mis en place un groupe de référence pour les organisations non gouvernementales (ONG) composés de réseaux d'ONG à travers le monde, ainsi qu'un conseil consultatif impliquant des organisations locales, régionales et mondiales dirigées par des personnes déplacées de force ou apatrides, devant contribuer, comme d'autres mécanismes consultatifs, à la préparation du Forum mondial sur les réfugiés et à la mise au point d'engagements.

Par des séances d'information régulières, le HCR fournira des possibilités de partage d'informations sur les priorités nationales, régionales et mondiales, fera des mises à jour et lancera des appels à l'action pour des initiatives.

---

<sup>5</sup> Des exemples d'initiatives liées au Pacte mondial sur les réfugiés comprennent, de façon non exhaustive, le Groupe d'appui à la capacité d'asile ; le Défi d'une énergie propre ; le Défi de la connexion pour l'éducation faveur des réfugiés ; l'Alliance pour l'éducation ; le Réseau académique mondial et interdisciplinaire ; le Réseau mondial de regroupement familial ; l'Équipe spéciale mondiale sur les voies de l'éducation dans des pays tiers ; l'Initiative mondiale pour le parrainage des réfugiés et le Réseau des États de l'Initiative mondiale pour le parrainage des réfugiés sur le parrainage communautaire ; l'équipe spéciale mondiale sur la mobilité de la main-d'œuvre pour les réfugiés ; le Groupe des amis sur la charte pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'action humanitaire ; la Plateforme d'appui de l'IGAD ; l'Initiative pour les droits de l'enfant dans les pactes mondiaux ; l'Engagement juridique communautaire et conjoint ; l'Équipe spéciale sur la mobilité de la main-d'œuvre ; la Plateforme d'appui du MIRPS ; le Conseil multi-religieux des dirigeants ; la Coalition multipartite sur une participation significative des réfugiés ; la Coalition pour la réduction de la propriété ; le Partenariat PROSPECTS ; le Fonds de protection de l'environnement pour les réfugiés ; l'Initiative pour l'autonomie des réfugiés ; la Coalition Sports ; la Plateforme d'appui à la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans ; la Stratégie sur la réinstallation et les voies complémentaires ; l'Initiative pour la réinstallation durable et les voies complémentaires ; l'Initiative conjointe HCR-IFC ; et le Plan d'action conjoint HCR-UNICEF pour les enfants réfugiés.



*Comment est-ce que les engagements seront enregistrés et suivis ?*

Un formulaire de présentation des engagements en plusieurs langues sera mis au point au troisième trimestre de 2022 afin de veiller à ce que les engagements cadrent avec les principaux éléments garantissant leur bonne qualité, comme indiqué ci-dessus. Si les engagements ne cadrent pas parfaitement avec ces éléments, le HCR s'adressera aux entités concernées pour des ajustements et la définition des prochaines étapes.

Comme pour le premier Forum mondial sur les réfugiés, un mécanisme simple de déclaration en ligne permettra de continuer à suivre les engagements pris par des entités, avec des mises à jour semestrielles. Les résultats de ces mises à jour apparaîtront sur la [plate-forme numérique du Pacte mondial sur les réfugiés](#), indiquant si l'engagement est en phase de planification, en cours d'exécution ou déjà exécuté. L'analyse des progrès réalisés dans l'exécution des engagements sera communiquée aux séances d'information régulières tenues par le HCR au sujet du Pacte mondial sur les réfugiés et du Forum mondial sur les réfugiés.

### Partage de bonnes pratiques

Toutes les parties prenantes sont invitées à partager leurs bonnes pratiques traduisant le Pacte mondial sur les réfugiés en actes aux plans local, national et mondial. Grâce à ce partage, elles peuvent apprendre les unes des autres sur ce qui marche bien, sur ce qui peut être répliqué dans d'autres situations et sur ce qui pourrait être renforcé par un meilleur appui. Le partage de bonnes pratiques peut susciter chez d'autres acteurs la mise au point de contributions et d'engagements innovants et d'impact à annoncer au Forum mondial sur les réfugiés.

Les bonnes pratiques contribuent à l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Elles peuvent être adaptées, répliquées ou élargies dans leur portée. Comme pour les engagements, les parties prenantes sont encouragées à impliquer, sur une base non discriminatoire, les réfugiés et les communautés affectées dans la conception et l'exécution des bonnes pratiques.

Pour en savoir plus sur la manière de partager une bonne pratique sur la plate-forme numérique du Pacte mondial sur les réfugiés, veuillez consulter la [page Internet consacrée aux bonnes pratiques relatives au Pacte mondial sur les réfugiés](#). Les bonnes pratiques peuvent être partagées à tout moment, en remplissant le [formulaire en ligne](#) ou en remplissant et en envoyant le [modèle de présentation](#), avec toute pièce jointe, à [hqgcr@unhcr.org](mailto:hqgcr@unhcr.org). Une fois examinées par le HCR, celles répondant aux critères seront publiées dans la collection dédiée sur la [plate-forme numérique du Pacte mondial sur les réfugiés](#).

Les parties prenantes sont encouragées à communiquer **le plus tôt possible**, avant la tenue du Forum mondial sur les réfugiés, leurs bonnes pratiques pour que celles-ci inspirent la mise au point d'engagements et d'initiatives, et

qu'elles soient publiées en temps voulu. Celles présentées après le 30 novembre 2023 ne pourront être publiées qu'après le Forum.

### **Préparatifs du Forum mondial sur les réfugiés**

*Qui sera invité à prendre part au Forum mondial sur les réfugiés ?*

Le Forum mondial sur les réfugiés de 2023 sera accueilli conjointement par la Suisse et le HCR. Les co-convocateurs de ce Forum seront annoncés en temps opportun. Les États membres des Nations Unies et d'autres groupes de parties prenantes impliqués dans le Pacte mondial sur les réfugiés, en application de l'approche multipartite et de partenariat, seront invités à prendre part au Forum mondial sur les réfugiés.

Toutes les parties prenantes sont encouragées à impliquer les réfugiés et les organisations dirigées par des réfugiés dans la conception et la mise au point d'engagements et d'initiatives. D'autres orientations sur une participation significative des réfugiés seront publiées en temps opportun.

*Comment sera organisé le Forum mondial sur les réfugiés ?*

Le HCR tiendra en 2022 quatre séances d'information trimestrielles. En 2023, trois réunions préparatoires formelles et une séance d'information informelle seront tenues aux fins de consultations et de mise à jour sur les préparatifs du Forum mondial sur les réfugiés.

Un programme provisoire et les modalités seront mis au point en consultation avec les gouvernements et d'autres parties prenantes, y compris les réfugiés.

En dehors de la plénière, le HCR s'efforcera de trouver de l'espace pour le dialogue. Des expositions et d'autres moyens de présenter des engagements de qualité, notamment les engagements appariés, ainsi que de bonnes pratiques, seront explorés.

---

Au 13 juillet.2022